

N° 7440⁶

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2018-2019

PROJET DE LOI

portant modification 1° de la loi modifiée du 30 juillet 2015 portant création d'un Institut de formation de l'éducation nationale ; 2° de la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement secondaire ; 3° de la loi modifiée du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental ; 4° de la loi modifiée du 26 février 2016 portant création d'une école internationale publique à Differdange ; 5° de la loi modifiée du 23 juillet 2016 portant création d'une réserve nationale des employés enseignants des lycées

* * *

**DEPECHE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT
AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(9.7.2019)

Monsieur le Président,

Me référant à votre lettre datée du 4 juillet 2019 concernant le projet de loi élargé, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'État marque son accord au redressement des erreurs matérielles en question.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Présidente du Conseil d'État,
Agy DURDU

